

Procès-verbal du conseil d'école du 3ème trimestre
Jeudi 18 juin 2026

Présents :

Equipe enseignante : Mme POMMIER (directrice), Mme WALLAERT, Mme RIBOT, Mme VILLAIN, Mme ASCHIERI.

Municipalités du RPI : M. OUITRE et Mme VOISIN (adjoints à la mairie de Gratot), M. GIARD et Mme LAVARDE (adjoints à la mairie de La Vendelée), Mme LEBEURRIER (élue à la mairie de Gouville).

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : Mme DESLANDES.

Représentants des parents d'élèves : Mme DE DIEGO RUIZ, Mme SICILIAN, Mme ABRANTES, Mme MASSONNEAU, Mme MARTIN, M. ROUXEL, Mme LAURENT, Mme LEBEURRIER, M. PICARD, M. MINGUET.

Représentants des élèves : Lola CLOUARD, Alexandre GUERIN.

Absents excusés :

M. BEUVE (IEN), Mme LAFOREST, Mme MENARD.

1. Conseil des enfants.

Les délégués de CM1-CM2 Lola CLOUARD et Alexandre GUERIN présentent ce qui s'est dit en conseil des enfants le 11 juin.

Cantine :

- Les élèves aimeraient avoir des salades de fruits. → Cela va être demandé au restaurateur.
- Les élèves se plaignent d'avoir faim quand ils sortent de la cantine. → Les quantités ont déjà été revues à la hausse et sont au-dessus des quantités recommandées.
- Serait-il possible d'avoir plus de pain ? → C'est possible, cela va être vu.
- Les élèves aimeraient faire évoluer le menu, changer plus souvent. → Cela va être demandé au restaurateur.
- Les élèves trouvent que parfois, le personnel de cantine ne se comporte pas bien avec eux. → Cela a été vu avec le personnel de cantine mais certains élèves ont des comportements difficiles. Il a été nécessaire d'envoyer des courriers à certaines familles suite aux comportements inappropriés de certains élèves.
- Les élèves ne souhaitent pas remettre le feu tricolore, la sonnerie est pénible. → Cet outil est un indicateur pour montrer aux élèves qu'ils font trop de bruit. C'est donc aux élèves de se réguler. Les élus étudient la question pour limiter le bruit dans la cantine. Des installations ont déjà été faites au cours des dernières années mais le résultat n'est pas encore satisfaisant.

Les élus expliquent qu'un essai va être fait pour faciliter le premier service des plus jeunes : les CP/CE1 vont manger au deuxième service avec les plus grands. Si cela fonctionne, cette organisation sera reconduite l'an prochain.

Récréation :

- Les élèves aimeraient racheter un ballon de rugby pour remplacer le ballon cassé. → Cela sera fait.

Merci aux délégués pour leur investissement.

2. Prévisions pour la rentrée 2026.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2026 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
0	18	12	7	21	5	15	20	8	106

Les effectifs sont stables.

Pas de demande d'inscription en TPS cette année.

5 élèves de moins pour cause de déménagement. 1 arrivée en CP, peut-être 2.

3. Elections des représentants de parents d'élèves.

A partir de la rentrée, il sera possible de voter aux élections des représentants de parents d'élèves par l'ENT, ce qui évitera la diffusion d'enveloppes dans les familles. Pour pouvoir voter en ligne, il sera nécessaire que chaque parent ait activé son compte sur l'ENT. Les parents qui n'auront pas activé leur compte ne pourront pas voter en ligne. Le conseil d'école est favorable à cette dématérialisation du vote.

4. Travaux.

Fin 2025, différentes demandes de travaux d'investissement ont été faites auprès de Coutances Mer et Bocage.

Les travaux retenus pour 2026 sont la remise en état du parquet du bureau de direction, la réfection du sol du couloir de l'étage et le remplacement du meuble de l'évier suite à la fuite d'eau qui avait eu lieu en février 2024.

La réfection du sol de la classe de GS sera de nouveau soumis à l'avis des élus en 2027.

L'installation d'un visiophone et la réfection du sol de la salle des maîtres ne sont pas retenus.

Que prévoit la CMB par rapport aux pics de chaleur (rideaux occultants, volets, rafraichisseurs d'air...) ? Mme DESLANDES explique que cela fait partie des demandes que la CMB va devoir traiter dans les années à venir. Cela sera remonté et traité lorsqu'un nouveau vice-président en charge des affaires scolaires sera élu.

Les problèmes de ménage sont toujours d'actualité. Mme DESLANDES va faire remonter l'information à la CMB et la directrice va également revoir la question.

5. Projets et sorties.

Cinéma de Coutances :

- TPS/PS/MS et GS : les deux classes sont retournées au cinéma le vendredi 3 avril pour voir *Les tourouges et les toubleus*.

- CP/CE1, CE2, CM1/CM2 : pour le troisième trimestre, dans le cadre du dispositif « école et cinéma », les CP/CE1 et les CE2 ont été voir *Maman pleut des cordes* le 4 mai, les CM1/CM2 ont été voir *Rouge comme le ciel* le 1er juin.

Ces séances sont financées par la CMB.

Rencontres sportives :

- CE2 : course d'orientation le 30 avril, rencontre tennis de table le 30 juin
- Triathlon CM2/6ème avec le collège Prévert le 23 juin.

Autres projets :

- **projet céramique** avec Joséphine Pigasse pour toutes les classes de l'école à raison de 5 interventions par classe. Les élèves ont réalisé des modelages sur le thème du jardin. Le devis pour ce projet est de 2490€. Le projet a été financé par les mairies (1500€) et l'APE (990€). Les élèves ont réalisé des cœurs pour la fête des parents et des animaux et plantes qui ont été exposés le jour de la kermesse.
- **Visite du collège Prévert** pour les CM1/CM2 jeudi 2 avril.

- **Piscine** pour les élèves de la GS au CM2 le mardi matin ou après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi entre le 22 mai et le 3 juillet. L'an prochain, le cycle piscine est prévu plus tôt dans l'année : entre septembre et novembre.
- Les CE2 et CM1/CM2 ont participé au festival les **Coutan'selles** organisé par la CMB le 29 mai.
- **Kermesse** : le vendredi 12 juin.
- La classe de CE2 a rencontré ses **correspondants** de Saint-Sauveur-Lendelin à **Granville le mardi 16 juin**.
- Le mardi 16 juin, les TPS/PS ont reçu la **visite des enfants du RAM de Saint-Malo-de-la-Lande**.
- Le vendredi 19 juin, les deux classes de maternelle bénéficieront de leur dernière séance avec la **ludothèque**.
- Le lundi 22 juin, la classe de CP/CE1 se rendra aux **jardins d'Elle**.
- Le mardi 23 juin, les deux classes de maternelle iront à l'**ermitage Saint-Gerbold**.
- Le jeudi 25 juin, la classe de CM1/CM2 se rendra au **Musée D-day Experience** et au **Normandy Museum Victory**.
- Le mardi 29 juin, les deux classes de maternelle se rendront à la **plage de Blainville** avec une intervenante Avril pour travailler sur la dune et la laisse de mer.

Projets 2026/2027 :

Les projets pour 2026/2027 ne sont pour l'instant pas arrêtés.

Les 3 classes d'élémentaire participeront toujours au dispositif **école et cinéma**.

Toutes les classes iront à la **médiathèque**.

Toutes les classes ont fait des demandes d'interventions de la **ludothèque**.

Les classes d'élémentaire bénéficieront d'**interventions sportives** auprès de Coutances Mer et Bocage.

6. Bilan de la coopérative scolaire.

(Les montants sont arrondis à l'unité.)

Situation au 1er septembre 2025 : 3 122€

Dépenses :

- sorties et projets scolaires : (yoga 1420€, poterie 2490€, projet CP/CE1 avec Avril sur les petites bêtes : 1065€, sortie CE2 Granville 35€, sortie CP/CE1 jardins d'Elle 288€, sortie CM musées 488€, sortie maternelle Avril 429€) = **6 215€**
- coopératives de classe : **1 000€**
- abonnements école des loisirs, Bayard et Petit Quotidien : 180+59 = **239€**
- cotisation et assurances OCCE : **299€**
- Noël des enfants (goûter et cadeaux) : **274€**
- achat liés aux activités scolaires et petit matériel (confettis, plantes, matériel pédagogique, bacs de rangement pour la cour, matériel arts visuels...) : **170€**
- frais bancaires : **30€**

Soit un total de **8 227€**.

Recettes :

- participation des familles : **1241 €**
- bénéfice des photos : **796€**
- subvention de l'APE : **3 485€**
- subvention de la mairie de Gratot pour le projet poterie : **770€**
- subvention de la mairie de La Vendelée pour le projet poterie : **270€**
- subvention de la mairie de Brainville pour le projet poterie : **241€**
- subvention de la mairie de Gouville pour le projet poterie : **227€**

Soit un total de **7 030€**.

Solde de la coopérative prévu au 31 août 2026 : **1 925€** soit **un bilan négatif de 1 197€**. Ce bilan peut fluctuer en fonction du solde des coopératives de classe.

7. Questions diverses.

Toutes les écoles du département ont été évaluées les dernières années. L'école de Gratot sera évaluée l'an prochain. Cette évaluation permet d'établir le futur projet d'école, elle se déroulera en plusieurs étapes. Une enquête sera menée auprès des parents et des élèves pour dégager les points forts et les points faibles de l'école, les enseignantes élaboreront également un premier diagnostic. Une équipe composée d'un inspecteur, d'un conseiller pédagogique et d'un directeur d'une autre circonscription viendra sur une journée rencontrer les élus, les représentants des parents d'élèves, le personnel de cantine, le personnel de garderie, les ATSEM, des élèves et l'équipe enseignante. Un rapport d'évaluation sera établi à partir de tous ces éléments afin que l'équipe enseignante établisse son futur projet d'école.

L'Education Nationale a transmis des recommandations pour débiter la sieste des PS sur la pause méridienne, juste après le déjeuner. Pour cela, les élus se posent la question de l'organisation et d'avoir du personnel formé pour la prise en charge des petits. Cette organisation n'est pas simple à mettre en place à la prochaine rentrée. La question va être étudiée.

La directrice remercie l'ensemble des membres du conseil d'école pour leur investissement.